

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance extraordinaire du conseil d'administration par voie électronique

Vendredi 31 mars 2017

RÉPONDANTS

M. Richard Legault, président
Mme Isabelle Brault, vice-présidente
M. Benoit Morin, président-directeur général et secrétaire
Mme Micheline Béland
Dr Samuel Benaroya
Mme Nada Dabbagh
Mme Marianne Ferraiuolo
Mme Liette Lapointe
Mme Judy Martin
Mme Maya Nassar
Dr Suj Sivaraman
Mme Caroline Storr-Ordolis

NON - RÉPONDANTS

Mme Claudette Allard
M. Alain Berinstain
Mme France Desjardins
M. Rafik Greiss
Dr Nebojsa Kovacina
M. Marcel Villeneuve
M. Gary Whittaker

1. Ouverture de la séance et constat de quorum

La séance a lieu par voie électronique en raison d'une demande ministérielle pour l'approbation du dossier et d'une résolution du conseil d'administration.

2. Convention de cession d'exploitation d'activités concernant les activités de laboratoire dans le cadre du projet OPTILAB entre le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-Montréal et le Centre universitaire de santé McGill

CIUSSS-SECA-2017-01-01

ATTENDU que le projet de réorganisation des laboratoires de biologie médicale « OPTILAB » a été approuvé au Comité de direction du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en octobre 2013 et qu'en juillet 2016, le MSSS annonçait au Comité de gestion du réseau la décision de transférer aux Centres serveurs identifiés les ressources liées aux activités de laboratoire médical des Centres associés ;

ATTENDU que le *Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal* souhaite se conformer au Manuel d'organisation de projet approuvé par le MSSS ;

ATTENDU que la réorganisation prévoit la création de 11 grappes de laboratoires de biologie médicale au Québec, qui auront comme but une offre de services concertée et complémentaire ;

ATTENDU que le *Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal* fait partie de la grappe *Centre universitaire de santé McGill*, également composée des établissements suivants : *CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James* ;

ATTENDU que la réorganisation des services de laboratoires dans le cadre du projet OPTILAB n'a pas pour effet d'entraîner l'abolition des départements cliniques du *Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal* ;

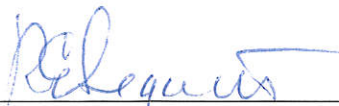
ATTENDU que pour mettre en œuvre la réorganisation, le *Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal* et le *Centre universitaire de santé McGill* ont procédé à l'élaboration d'une convention de cession d'exploitation de l'ensemble des activités de laboratoire exploitées dans les locaux de *Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal* ;

ATTENDU qu'il est opportun d'adopter cette convention ;

IL EST RÉSOLU à la majorité :

- D'adopter la convention de cession d'exploitation d'activités concernant les activités de laboratoire dans le cadre du projet OPTILAB entre le *Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal* et le *Centre universitaire de santé McGill* ;
- D'autoriser le président-directeur général à signer cette convention ou toute autre version pouvant comporter certaines modifications, dans la mesure où celles-ci n'affectent pas l'objet ou la finalité du projet ainsi que tout autre document qui peut être requis dans le cadre de la réalisation de cette convention.

Il n'y a pas eu de levée de la séance, car celle-ci s'est tenue par voie électronique.



Richard Legault, président



Benoit Morin, secrétaire